

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

ET DE LA PECHE

ETUDE AGRO-PEDOLOGIQUE DE LA REGION

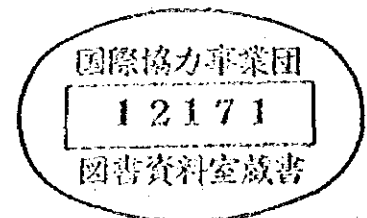
FETZARA (4)

Aptitudes Cultureles en irrigué

Echelle : 1/50.000^e

Précision: 1/100.000^e

JUIN 1985



AGENCE JAPONAISE DE
COOPERATION INTERNATIONALE

ETUDE AGRO-PEDOLOGIQUE DE LA REGION

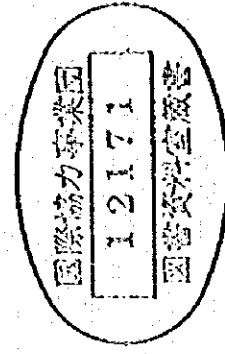
FETZARA (4)

Aptitudes Culturelles en irrigué

Echelle : 1/50.000e

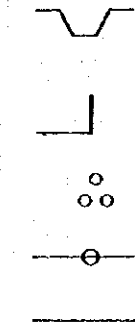
Précision: 1/100.000e

JUIN 1985



AGENCE JAPONAISE DE
 COOPERATION INTERNATIONALE

Exemple I₂C₂M₃



Lorsque plusieurs aptitudes sont mentionnées dans une même cartouche, la couleur de fond correspond à l'aptitude indiquée en premier, la couleur du cartouche à celle indiquée en second.

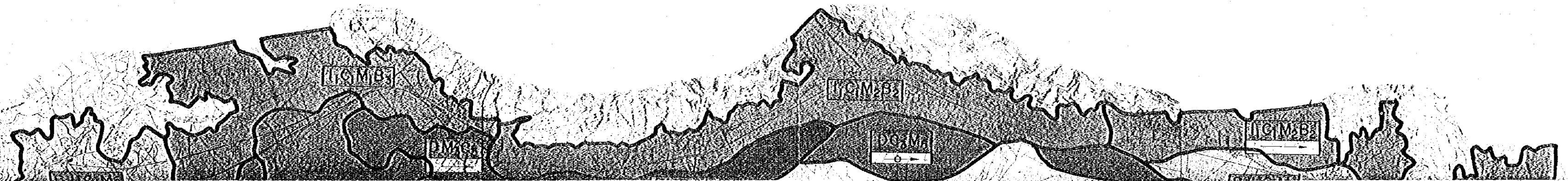
Travaux et aménagements recommandés:

- Trou de plantation profond
- Labours profonds
- Epierrage
- Drainage
- Assainissement superficiel

Travaux et aménagements obligatoires

La lettre "D" mentionnée devant le groupe d'aptitudes culturales, implique l'obligation des travaux ou aménagements indiqués dans la partie interne de la cartouche. Si la lettre "D" est devant une des aptitudes, elle concerne que cette aptitude. Si la lettre "D" est devant le groupe d'aptitudes, l'obligation du ou des travaux interne alors toutes les cultures.

Exemples DC₅M₅
D



Lorsque plusieurs aptitudes sont mentionnées dans une même cartouche, la couleur de fond correspond à l'aptitude indiquée en premier, la couleur du cartouche à celle indiquée en second.

Travaux et aménagements recommandés:

Trou de plantation profond

Labours profonds

Epierrage

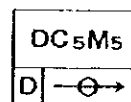
Drainage

Assainissement superficiel

Travaux et aménagements obligatoires

La lettre "D" mentionnée devant le groupe d'aptitudes culturales, implique l'obligation des travaux ou aménagements indiqués dans la partie inférieure de la cartouche. Si la lettre "D" est devant une des aptitudes, elle ne concerne que cette aptitude. Si la lettre "D" est devant le groupe d'aptitudes, l'obligation du ou des travaux interne alors toutes les cultures

Exemples



Les zones non irrigables sont indiquées par la lettre E:

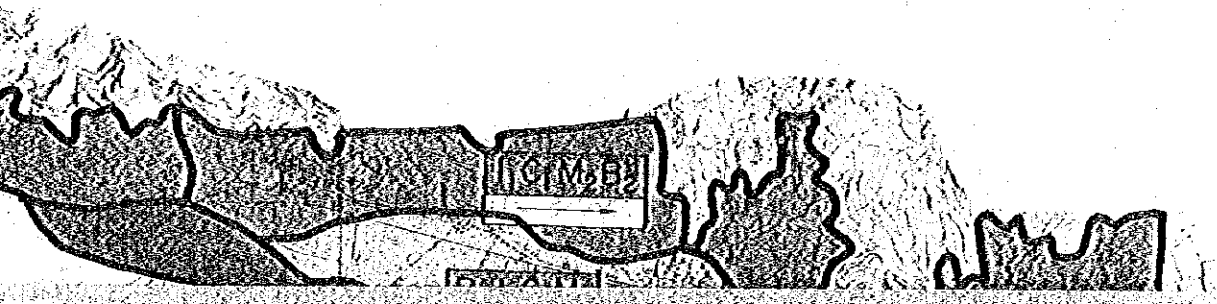
Les raisons en sont:

r = Roches, nombreux cailloux dans le profil

s = Salinité- alcalinisation

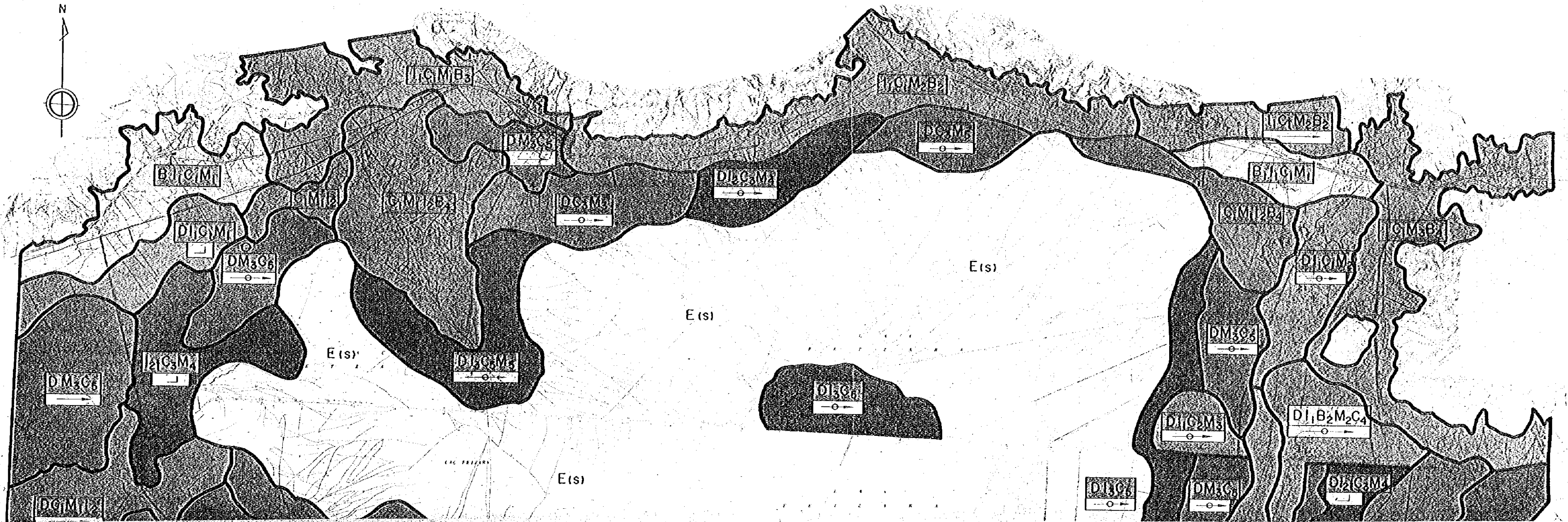
a = Présence d'une formation argileuse imperméable à faible profondeur

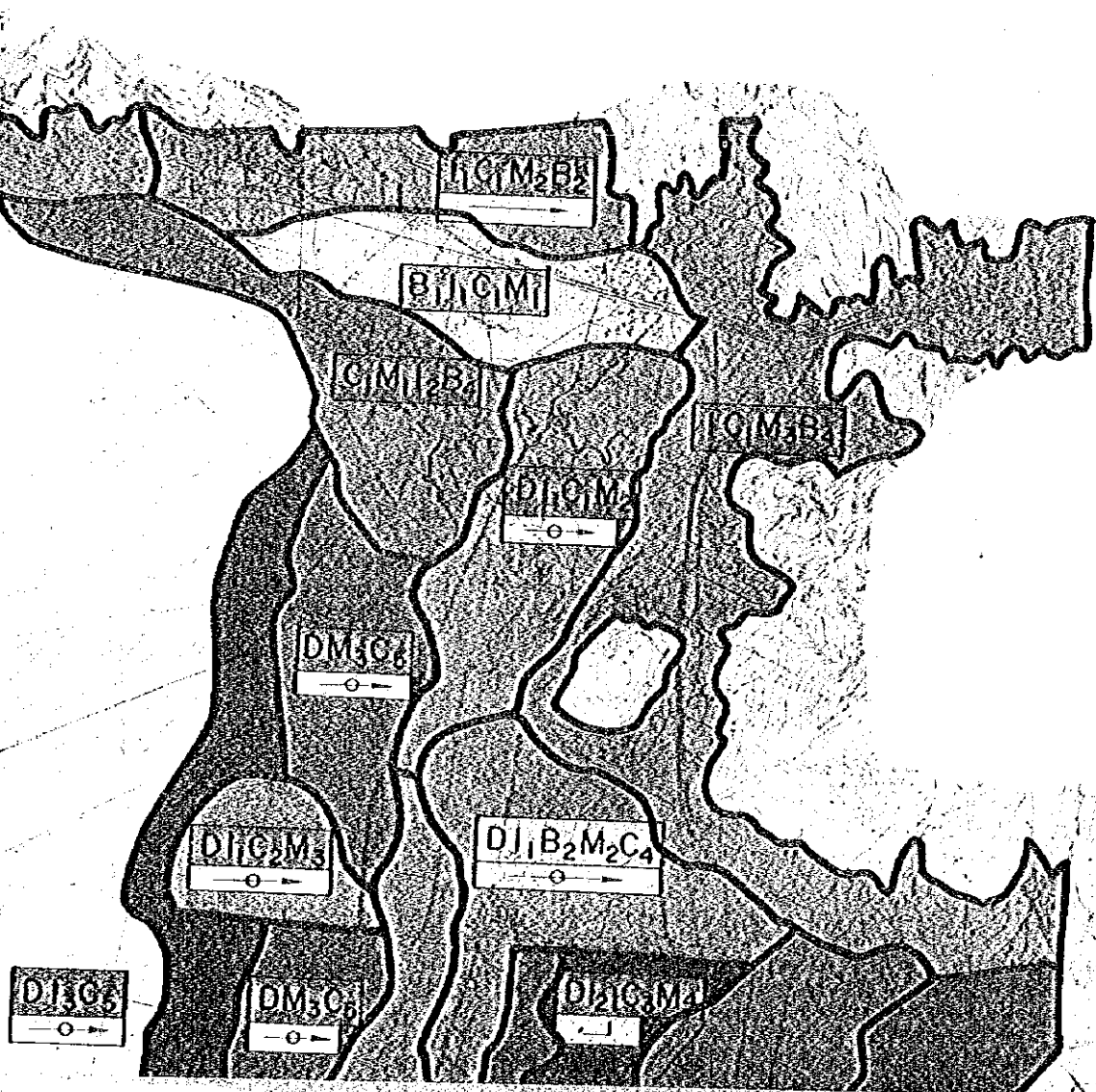
p = Topographe pente défavorable



LEGENDE

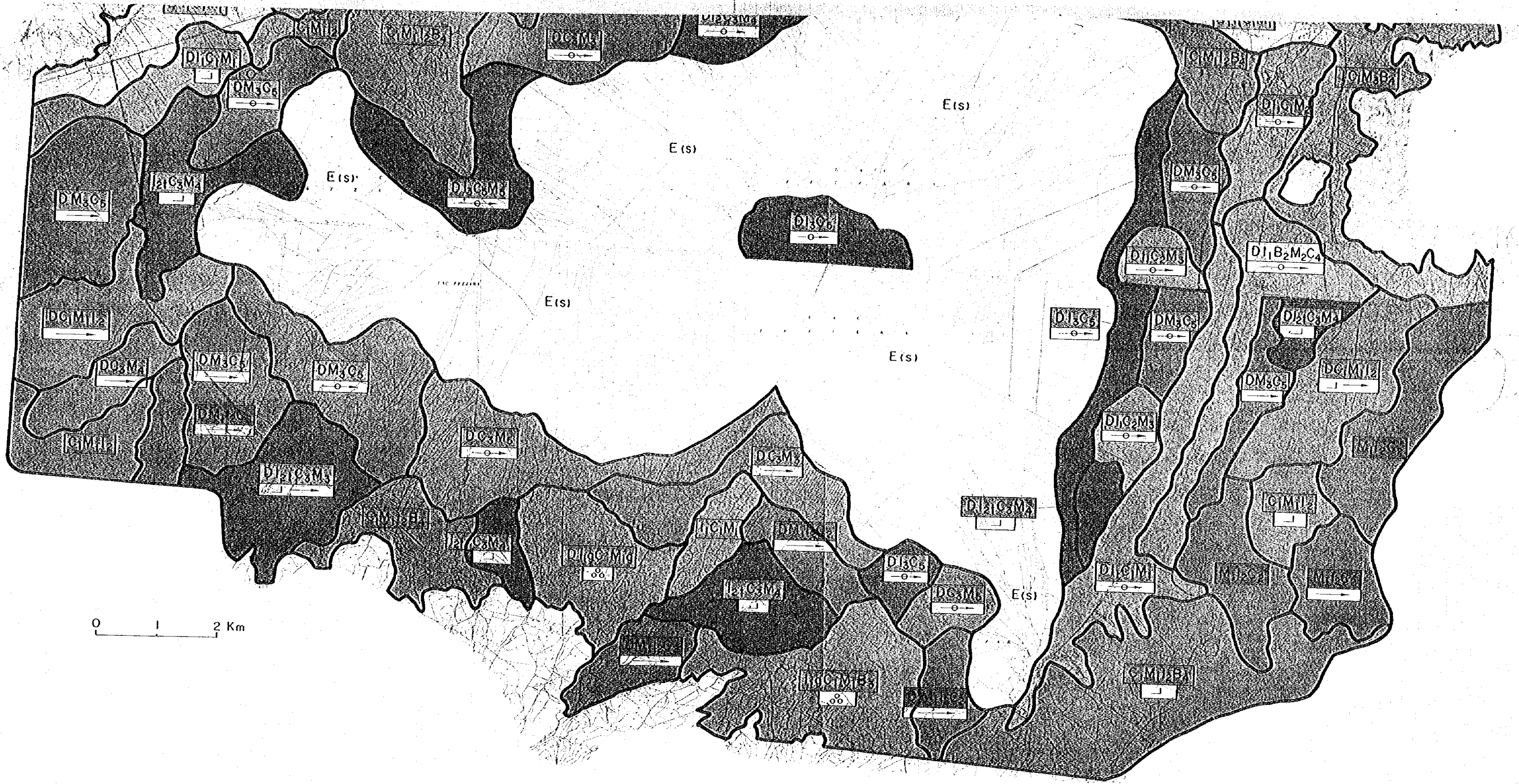
Groupe de Cultures	Catégories	Possibilités Culturales



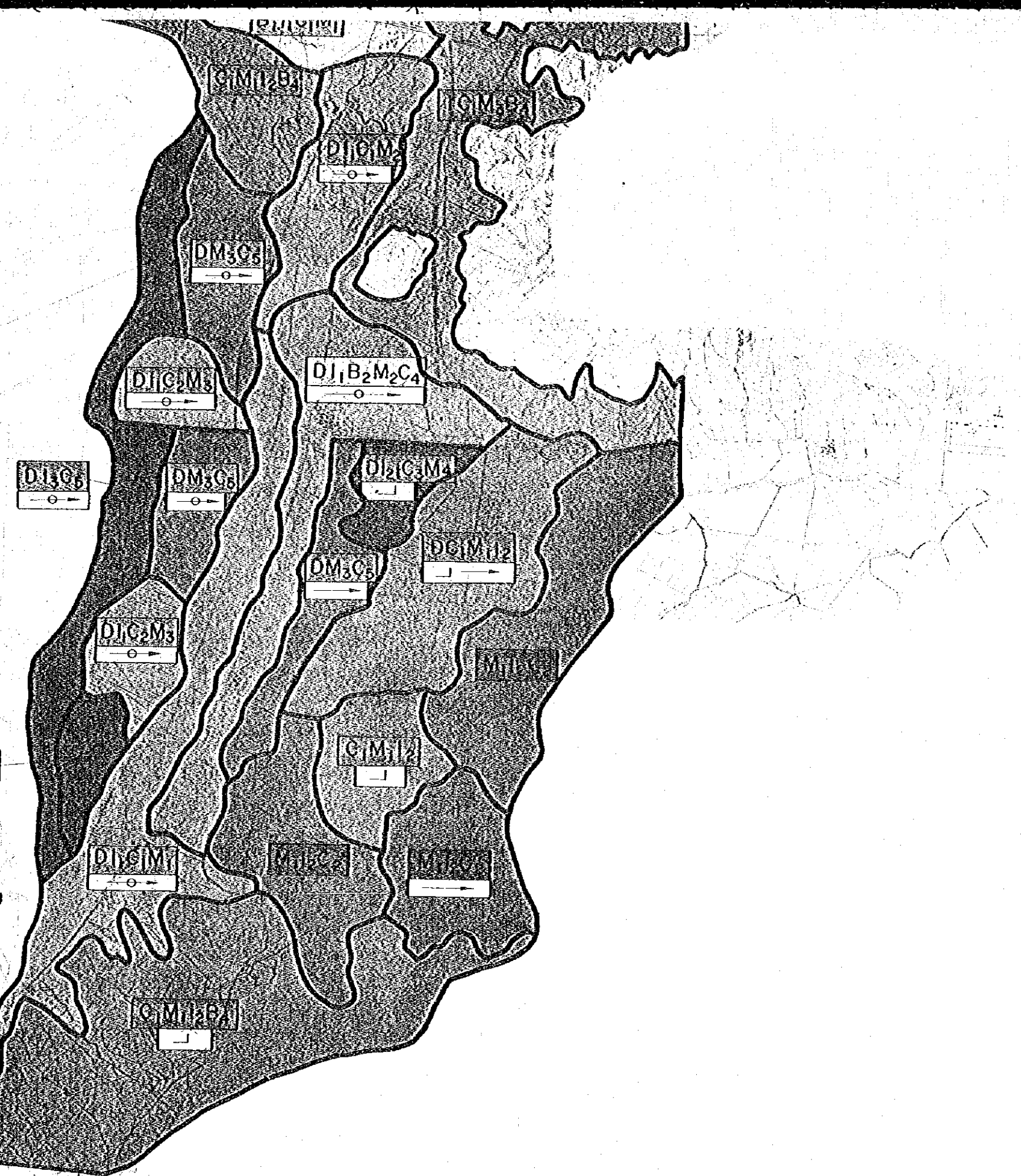


LEGENDE

Groupe de Cultures	Catégories	Possibilités Culturelles
<u>CULTURES</u> <u>ARBUSTIVES</u>	B1	Bons sols pour toutes les cultures arbustives
	B2	Bons sols pour agrumes pêcher, abricotier, amandier, prunier, cerisier, olivier, pommier, figuier
	B3	Bons sols pour pêcher, abricotier, amandier, prunier, olivier, pommier et figuier
	B4	Bons sols pour pêcher, abricotier, ammandier, prunier, cerisier, olivier et figuier
	B5	Bons sols pour pêcher, prunier, abricotier, olivier, pommier et figuier
	B5s	Analogue au Bs dont il faudrait exclure-pêcher, abricotier et pommier,
<u>CULTURES</u> <u>CEREALIERES</u>	C1	Bons sols pour toutes les cultures céréalières et fourragères,
	C1s	Bons sols pour toutes les cultures céréalières, et fourragères dont il faudrait exclure le bersim et la vesce-avoine
	C2	Bons sols pour toutes les cultures céréalières et fourragères à l'exception de la luzerne
	C3	Bons sols pour fêtuque, vesce-avoine, ray-gras, blé dur, blé tendre et orge



0 1 2 Km



CULTURES ARBUSTIVES	B1	Bons sols pour toutes les cultures arbustives
	B2	Bons sols pour agrumes pêche, abricotier, amandier, prunier, cerisier, olivier, pommier, figuier
	B3	Bons sols pour pêche, abricotier, amandier, prunier, olivier, pommier et figuier
	B4	Bons sols pour pêche, abricotier, ammandier, prunier, cerisier, olivier et figuier
	B5	Bons sols pour pêche, prunier, abricotier, olivier, pommier et figuier
CULTURES CEREALIERES ET FOURRAGERES	B5s	Analogue au Bs dont il faudrait exclure pêche, abricotier et pommier,
	C0	Bons sols pour toutes les cultures céréalières et fourragères,
	C1s	Bons sols pour toutes les cultures céréalières, et fourragères dont il faudrait exclure le bersim et la vesce-avoine
	C2	Bons sols pour toutes les cultures céréalières et fourragères à l'exception de la luzerne
	C3	Bons sols pour fétuque, vesce-avoine, ray-gras, blé dur, blé tendre et orge
	C3s	Analogue au C3 dont il faudrait exclure la vesce-avoine.
	C4	Bons sols pour le blé tendre et l'orge-
CULTURES MARAICHERES	C5	Bons sols pour la fétuque et le ray-gras
	M0	Bons sols pour toutes les cultures maraichères
	M1t	Bons sols pour toutes les cultures maraichères à l'exception de l'artichaut
	M1g	Bons sols pour toutes les cultures maraichères à l'exception de la pomme de terre
	M2	Bons sols pour: tomate, oignons, pomme de terre, laitue, pastèque, melon et primeurs (piment, poivron, aubergine)
	M3	Bons sols pour oignons, pomme de terre, laitue, pastèque et melon
CULTURES INDUSTRIELLES	M4	Bons sols pour l'artichaut
	M5	Bons sols pour l'oignons
	I0	Bons sols pour toutes les cultures industrielles Betterave à sucre, coton, tournesol, tabac et lin
	I1	Bons sols pour toutes les cultures industrielles à l'exception de la betterave à sucre.
	I2	Bons sols toutes cultures industrielles
INDUSTRIELLES	I3	Analogue, au I2 dont il faudrait exclure la Betterave à sucre et le tournesol
	I4	Bons sols pour le coton